



Mission régionale d'autorité environnementale
Grand Est

**Information de la Mission régionale
d'autorité environnementale (MRAe) Grand Est
sur le dossier concernant le projet de Fermes Agrisolaires à Ville-Devant-Belrain (55)
n° portail pétitionnaire : 004771/AP**

Vous avez transmis pour avis de l'autorité environnementale le dossier de Fermes Agrisolaires ,
reçu le 31/07/2025.

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans
le délai de deux mois prévu par l'article R.122-7 II du code de l'environnement pour les avis
projets.

Cette information sur l'absence d'avis est porter à la connaissance du public lors de la consultation
du public. Elle figure sur le [portail de l'évaluation environnementale](#).

Fait à Metz, le 1 octobre 2025

Le Président de la Mission Régionale
d'Autorité environnementale,



Jérôme GLURIC